

Conditions Financières

Le client s'engage à verser à l'entreprise la somme correspondant à l'installation des Stations et au suivi du site jusqu'au début de la phase d'élimination (1 dans le tableau ci-dessous).

Lorsque les termites seront présents dans les Stations, la phase d'Elimination commencera.

Le Client versera alors à l'entreprise la somme correspondant au suivi du site jusqu'à élimination totale des colonies présentes (2).

Le coût du suivi du site après élimination est réparti jusqu'au terme des cinq ans. Ce suivi est facturé après deux ans, chaque année, avant ou au moment des dates anniversaire successives (3). L'entreprise s'engage à réaliser le suivi du site, renouvelable annuellement, tant que le client est propriétaire de l'immeuble concerné.

L'entreprise se réserve le droit de réviser le coût d'une année de suivi à partir de la troisième année et pour les années suivantes, sur la base de l'augmentation du coût de la vie hors tabacs.

Votre Investissement

Phases	Prix HT	TVA	Prix TTC
1). Installation et Interception	1 123,15 €	112,32 €	1 235,47 €
2). Connexion (Elimination des Colonies)	1 403,94 €	140,39 €	1 544,33 €
3). Suivi du Site après Elimination année 3	280,79 €	28,08 €	308,87 €
3). Suivi du Site après Elimination année 4	280,79 €	28,08 €	308,87 €
3). Suivi du Site après Elimination année 5	280,79 €	28,08 €	308,87 €
Total pour 5 ans	3 369,46 €	336,95 €	3 706,41 €

Taux de TVA : 10,0%

Au terme de la période prévue au contrat initial, le suivi se poursuivra par tacite reconduction, moyennant une redevance annuelle revalorisée tous les ans selon l'indice BT01.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions du devis correspondant.

En acceptant le devis, le client reconnaît avoir lu et approuvé sans restriction les conditions générales situées à la page 10 du présent devis.

La TVA calculée sur le présent devis correspond à la TVA en vigueur à la date d'émission de celui-ci.

La TVA appliquée à la facturation correspondra à la réglementation en vigueur à cette date.

Fait à Mont-de-Marsan, le 25 août 2015

Pour l'entreprise,

Signature : 
SAPA
au capital de 200 000 Euros
RC ROCHFORT 85 B 43
Agence MONT DE MARSAN
235, av. Maréchal Foch
Tél. 05.58.06.19.76 - Fax : 05.58.75.03.21

Le client M.

Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé »)

Madame GOURLAOUEN Josette
881 Route du Lac

32400 PROJAN

Saint Georges du Bois, le 15/09/15

Facture n° S1502661 EMB

Traitement ANTI-TERMITES - Procédé pièges

Madame GOURLAOUEN Josette
881 Route du Lac

32400 PROJAN

Traitement anti-termites pièges

Désignation	Un	Qté	Prix unit. Euros	Montant H.T. Euros
Traitement anti-termites au moyen de pièges (selon contrat) Phase 1 : Installation des pièges	U	1,00	1 123,15	1 123,15
Total H.T.				1 123,15 E
Total T.V.A. 10,00 %				112,32 E
Net à payer				1 235,47 E

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT A RECEPTION

Merci d'effectuer votre règlement directement au siège social (adresse ci-dessus)

GARANTIE selon contrat

Pénalités de retard et paiement : 3 x Intérêt légal - TVA acquittée sur encaissement.

*payé
le 26 sept 15
clépu de CCP
15-559 7006 e*

Madame GOURLAOUEN Josette
75 Rue Eugène Varlin
Résidence l'Oasis
93700 DRANCY

Saint Georges du Bois, le 26/10/15

Facture n° S1503235 EMB

Traitement ANTI-TERMITES - Procédé pièges

Madame GOURLAOUEN Josette
881 Route du Lac

32400 PROJAN
Traitement anti-termites pièges

Désignation	Un	Qté	Prix unit. Euros	Montant H.T. Euros
Traitement anti-termites au moyen de pièges (selon contrat) Phase 2 : Connexion (le 01/10/2015)	U	1,00	1 403,94	1 403,94
Total H.T.				1 403,94 E
Total T.V.A. 10,00 %				140,39 E
Net à payer				1 544,33 E

EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT A RECEPTION

Merci d'effectuer votre règlement directement au siège social (adresse ci-dessus)

GARANTIE selon contrat

Pénalités de retard et paiement : 3 x Intérêt légal - TVA acquittée sur encaissement.

*Reçu
le 28/10/2015
ccp 55970149*

Facture client
Référence : S1702949
Date : 27/09/2017
Affaire suivie par EMBAREK Robert

Chantier sis à :

Mme GOURLAOUEN Josette

881 Route du Lac
32400 PROJAN

Mme GOURLAOUEN

Josette

75 Rue Eugène Varlin
Résidence l'Oasis

93700 DRANCY

TRAITEMENT ANTI-TERMITES PAR PROCEDE PIEGES

Désignation	Quantité	Un	Prix unit.	Montant HT
Traitement anti-termites au moyen de pièges (selon contrat) Phase 3 : 1ère année de suivi	1,00	UNI	280,79	280,79

*Relevé n° 03/10/2017
ccr no 166737033e*

Produits utilisés : EXTERRA

Date d'échéance	Règlement	Montant	Bases HT	Taux	Montant TVA
27/09/2017	Chèque	308,87	280,79	10,00	28,08

Total H.T.	280,79€
Total T.V.A.	28,08€
Total T.T.C.	308,87€
Acompte versé	0,00€
Net à payer	308,87€

Garantie selon contrat

RC AXA POLICE N° 4803921804

Pénalités de retard et paiement : 3 x Intérêt légal - TVA acquittée sur encaissement

En cas de non-paiement à l'issue de l'échéance, une indemnité forfaitaire minimum de 40€ sera appliquée pour couvrir les frais de recouvrement

Facture client n° 1702949 - Page 1 / 1

Facture client
Référence : S1803281
Date : 28/09/2018
Affaire suivie par EMBAREK Robert

Chantier sis à :

Mme GOURLAOUEN Josette

881 Route du Lac

32400 PROJAN

Mme GOURLAOUEN
Josette
75 Rue Eugène Varlin
Résidence l'Oasis

93700 DRANCY

TRAITEMENT ANTI-TERMITES PAR PROCEDE PIEGES

Désignation	Quantité	Un	Prix unit.	Montant HT
Traitement anti-termites au moyen de pièges (selon contrat) Phase 3 : 2ème année de suivi	1,00	UNI	280,79	280,79

*perle
le 07/10/2018
Crédit Ag. 7582936*

Produits utilisés : EXTERRA

Date d'échéance	Règlement	Montant	Bases HT	Taux	Montant TVA
28/09/2018	Chèque	308,87	280,79	10,00	28,08

Total H.T.	280,79€
Total T.V.A.	28,08€
Total T.T.C.	308,87€
Acompte versé	0,00€
Net à payer	308,87€

Garantie selon contrat

RC AXA POLICE N° 4803921804

Pénalités de retard et paiement : 3 x Intérêt légal - TVA acquittée sur encaissement

En cas de non-paiement à l'issue de l'échéance, une indemnité forfaitaire minimum de 40€ sera appliquée pour couvrir les frais de recouvrement

Facture client n° 1803281 - Page 1 / 1

CONTROLE

AVIS DE PASSAGE

N°1623

COMPTE RENDU VISITE PIEGES

Nom / Prénom : M^r Gourzaouen.....

Adresse client : 81 Rte du Lac.....

32200 Projan.....

Adresse chantier :idem.....

DATE VISITE : 08/11/18

DATE INSTALLATION : 03/08/15

EFFECTUEE PAR : M^r Sawagedt

STATIONS INTERIEURES	Rien à signaler
STATIONS EXTERIEURES	nien à signaler

OBSERVATIONS :

PROCHAINE VISITE : Mai 2019

SIGNATURE CLIENT :

